

LUTTERBACH

Des chiffres et une lettre

Le conseil municipal de Lutterbach a essentiellement parlé chiffres, en votant les comptes administratifs 2015, le budget supplémentaire 2016 et toute une série de subventions.

Textes : Antoinette Ober

Le conseil municipal de Lutterbach n'a pas seulement pris connaissance de la lettre envoyée par le maire à la ministre de l'Écologie pour solliciter son appui contre le projet de prison au Galgenhag (L'Alsace du 15 juin), il a également examiné de nombreux points financiers.

Exercice 2015 excédentaire

Le compte administratif de la commune 2015, clos sur un excédent de 1,246 M€ (million d'euros) en fonctionnement, a été approuvé à l'unanimité.

« Ce bon résultat est dû à trois facteurs, a expliqué Rémy Neumann : les charges, surtout de personnel, en baisse après le non-remplacement d'un départ à la retraite ou de personnes en congé maladie et une hausse des recettes de 50 000 € grâce aux nouvelles constructions et de 30 000 € par l'instauration de la taxe sur les logements vacants. On aurait pu craindre une baisse de l'autofinancement à la suite des baisses des dotations de l'État, mais ce n'est pas le cas. »



Le chantier de la rue de Reiningue a permis une substantielle économie : 80 000 euros sur le marché de la voirie. Photo L'Alsace/A.O.

Pour l'eau également, l'exercice est excédentaire de 228 801 €, reportés au budget 2016, « ce qui nous permettra pratiquement d'autofinancer l'ensemble des travaux », s'est réjoui le maire. Après ces votes, a été étudié le budget supplémentaire qui s'équilibre à 502 700 € (dont 513 617 € d'excédent reporté) en fonctionnement et à 5,599 M€ en investissement. La section de fonctionnement a été approuvée à l'unanimité, l'invest-

tissement a été adopté avec une voix contre et cinq abstentions.

Le budget supplémentaire de l'eau a également fait l'unanimité : « Une ligne d'emprunt a été réduite de 50 000 €, a relevé le maire. Par ailleurs, le montant de l'appel d'offres pour la rue de Reiningue a été très inférieur au montant prévu. » L'ancien fourgon-pompe tonne des sapeurs-pompiers sera revendu pour 10 000 €. Benoît Mé-

ny, qui s'est réjoui de « la bonne nouvelle », a signalé que « l'idée en revient à En avant Lutterbach ». « Nous aussi avons souhaité le vendre, a répondu le maire. Mais on n'était pas sûr du produit. On avait déjà négocié cela avec l'ancien chef de corps, José Galland. »

Subventions habituelles et exceptionnelles

Les subventions aux associations locales (L'Alsace du 4 juin) pour un total de 66 425 € ont ensuite été approuvées, de même que 29 800 € à l'Insef qui salarie du personnel en insertion, 8000 € à Insef-Inter, 885 € pour les jeunes licenciés sportifs des écoles, 11 000 € à l'amicale du personnel communal, 6500 € à la nouvelle association Sports, organisations, solidarité Lutterbach qui coorganise une étape de la Route de France féminine le 14 août, 1000 € au club de foot qui fête ses 70 ans les 3 et 4 septembre, 381 € à la bibliothèque départementale de prêt et, pour des voyages scolaires, 156 € à l'école Jean XXIII, 52 € au collège Jean XXIII, 130 € au lycée Lambert, 52 € pour le lycée de Gaulle de Pulversheim.

EN BREF

Motion et adhésions

Voici, en bref, les autres points examinés par le conseil municipal de Lutterbach :

Agence d'urbanisme. La commune adhère à l'AURM (Agence d'urbanisme de la région mulhousienne), avec une cotisation de 1 000 €. « Je trouve bizarre que Lutterbach adhère individuellement, puisque MZA adhère déjà, a relevé l'opposant Benoît Mény. On fait une fusée à deux étages. » « Si on adhère, c'est pour bénéficier de prestations directes, l'agglo, elle, demande des études pour toute l'agglomération, a répondu le maire. On lui a, par exemple, demandé de nous aider pour l'aménagement du Guthusermatten. »

Mémorial. La commune adhérra également au Mémorial de l'Alsace-Moselle. La cotisation annuelle se monte à 200 €.

Brasserie. Le plan de finance-

ment des travaux à la brasserie a été modifié, pour tenir compte de l'attribution d'un montant de 20 000 € du fonds parlementaire d'une sénatrice, portant ainsi la participation de la Ville à 872 297 € (au lieu de 892 297 €).

Personnel communal. Le tableau des effectifs du personnel a été modifié : le poste d'éducateur de jeunes enfants a été supprimé, suite à la mutation d'un agent et un poste d'attaché principal créé pour permettre la promotion d'un autre. Par ailleurs, un F3 municipal devient logement attribué par nécessité absolue de service. Le locataire qui l'occupe sera dispensé du paiement du loyer, mais pas des charges.

JO. Les élus ont voté une motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

WITTENHEIM

François Hoell expose ses créations en bois



De belles créations en bois à la médiathèque. Photo L'Alsace/Laurent Schneider

François Hoell, membre du Club de marqueterie de Pulversheim, expose ses créations récentes à la médiathèque Paul-Zwingelstein, une exposition intitulée *Tout avec le bois*. L'artiste de Wittenheim, ancien ouvrier Peugeot, y présente une large gamme de petits décors en bois, des sculptures, des pyrogravures, des dentelles, des marqueteries et de l'intarsia, des assemblages d'éléments en bois bruts ou peints collés sur un support.

Toutes ces œuvres sont très originales et découlent d'une grande dextérité. « Je consacre l'essentiel de mon temps libre au travail du bois. Pour

certaines réalisations, il faut être patient et surtout très méticuleux. Le plus important est l'aboutissement, la satisfaction gomme alors tout l'effort fourni », précise François Hoell.

L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la médiathèque jusqu'au 2 juillet prochain.

L.S.

YALLER Médiathèque Paul-Zwingelstein 1 A rue des Mines à Wittenheim. Tél. 03.89.57.18.36. Lundi de 14 h à 18 h, mardi de 14 h à 20 h, mercredi de 10 h à midi et de 14 h à 18 h, vendredi de 14 h à 18 h 30, samedi de 9 h à midi.

Espace commercial : pas d'unanimité

Le coût de la réhabilitation et le plan de financement du futur Espace commercial ont été modifiés. Les travaux d'aménagement pour 300 000 €, remboursés par un surloyer, du local du boucher Degert, posent problème à l'opposant Benoît Mény : « Ces 300 000 € peuvent être assimilés à un prêt déguisé sur lequel nous n'avons aucune garantie de remboursement, a-t-il justifié. La commune a le droit de garantir un emprunt à un bailleur social, pas à un particulier, cela me dérange profondément. »

Pour le maire, « la commune a acheté le

bâtiment pour 800 000 € lors du mandat précédent pour avoir une nouvelle activité commerciale. [...] Carrefour et La Poste ont précisé qu'ils ne viendraient que si le bâtiment est réhabilité. L'ancien conseil municipal avait accepté l'arrivée de l'entreprise Degert, qui devait d'abord s'implanter dans la partie droite. Mais nous lui avons demandé de déménager dans la partie gauche, où des travaux lourds devaient être entrepris, pour avoir une salle polyvalente d'un seul tenant, sans poteau. Tout doit être refait, y compris le dallage, ce qui représente un surcoût important. [...] Si on n'a pas ces trois enseignes-là, on risque d'en avoir zéro.

Et le surcoût principal ne vient pas de ces 300 000 €, mais des 700 000 € pour l'ensemble du parking. »

Benoît Mény a terminé en affirmant ne jamais « avoir remis en question la redynamisation du centre, ni remis en question l'intégrité du bâtiment, mais je considère que c'est un remboursement : c'est ce principe-là qui me dérange ». « Certaines communes achètent des bâtiments pour les louer à des prix très bas, c'est aussi une subvention déguisée », a estimé Rémy Neumann. La délibération a été adoptée avec une voix contre et six abstentions.

RIXHEIM

« Il est important de ne pas être dans la crotte de chien »

Une soixantaine d'habitants d'Entremont ont participé à la réunion du quartier où la rénovation de l'école primaire et le futur Plan local d'urbanisme, notamment, ont fait débat.

Jean-Paul Frey

« Il est important de ne pas être dans la crotte de chien, mais de s'élever et débattre sur le fond. » Lors de la réunion de quartier Entremont, le maire de Rixheim Olivier Becht a souhaité parler d'intérêt général et a, d'entrée, donné un os à ronger à l'auditoire, en parlant de la rénovation envisagée de l'école primaire d'Entremont.

« Les travaux démarreront en février 2017 et se termineront aux vacances de la Toussaint de la même année. Cela est nécessaire et aura un coût d'environ 750 000 €, a expliqué le premier magistrat.

Pour ne pas être incommodé par le bruit et la poussière, quelques élèves déménageront dans les constructions modulaires actuellement installées près de l'école maternelle.

Un habitant intervient : « Je comprends qu'il est difficile de faire autrement, mais cela nous privera pour la deuxième année consécutive de notre fête d'été si importante pour la convivialité entre habitants. » Réponse d'Olivier Becht :



L'école primaire sera rénovée et mise aux normes en 2017. Photo L'Alsace/J.-P.F.

« On peut trouver un autre lieu quitte à fermer une route pour organiser votre rencontre. »

Les chevreuils et les sangliers

Le maire donne connaissance d'un projet entre Rixheim, Illzach et Riedisheim pour construire un écoquartier sur les actuelles friches SNCF situées en dessous d'Entremont.

« C'est dommage, je vois depuis quarante ans des chevreuils et des sangliers sur ce site. En plus, le pro-

jet aura du mal à vendre des appartements à côté du quartier de la Rotonde », prédit une dame.

Olivier Becht redonne le blason de la Rotonde, « où un travail énorme a été fait en matière de lutte contre la délinquance », et précise que les terrains à bâtir ne sont ni des surfaces agricoles, ni des forêts mais actuellement constitués de ronces et de rails. « Si nous ne construisons pas de petits immeubles, nous perdrons de la population et la fiscalité pour les restants augmentera mécaniquement », poursuit le maire.